



Communiqué de presse

Le 18 mars 2019

Elections européennes : l'Uniopss présente ses priorités pour l'Europe sociale !

Quelques mois avant les élections européennes, l'Uniopss a organisé un colloque, au Conseil de l'Europe, sur le thème « *Les associations de solidarité font l'Europe sociale.* » Un temps fort de mobilisation et d'interpellation pour présenter ses priorités pour une Europe au plus proche des populations les plus fragiles.

Lors du colloque organisé à Strasbourg le 14 mars dernier, Jérôme Voiturier, directeur général de l'Uniopss, a présenté, devant des représentants de partis candidats aux élections européennes, les priorités de l'Union pour une Europe sociale, autour de 5 axes transversaux qui recoupent les champs d'action historiques de l'Uniopss. Celles-ci s'inscrivent dans le cadre d'un plaidoyer plus large des associations de solidarité réunies au sein du Collectif #PourUneEuropeSolidaire.

Il s'agit en premier lieu de favoriser la reconnaissance, dans le droit européen, du **rôle et de la place des associations de solidarité** par une législation adaptée, en développant un cadre juridique européen visant à adapter le droit aux spécificités des services sociaux d'intérêt général (SSIG). L'Uniopss entend également faciliter la **mise en œuvre effective du Socle européen des droits sociaux**, grâce à l'adoption, par la Commission européenne, d'une feuille de route et de mesures concrètes et contraignantes pour les États membres.

Le troisième axe concerne la lutte contre les exclusions *via* l'instauration d'un **revenu minimum national adéquat**, accessible, dans tous les États membres. Dans un quatrième axe, l'Uniopss entend assurer le **respect des droits et de la dignité des personnes âgées et des personnes en situation de handicap**. Il s'agit notamment d'inciter les États à adopter des politiques garantissant le bien-être et l'autonomie des personnes âgées, mais également de prendre en compte le caractère transversal du handicap dans toutes les politiques et d'adopter une stratégie européenne globale en faveur des droits des personnes handicapées qui s'articule autour d'un dialogue structuré avec ces dernières et les organisations qui les représentent.

Enfin, l'Uniopss entend favoriser la protection et la garantie du **bien-être des enfants** dans toutes les sphères de la société, en luttant notamment contre les formes de violences faites aux enfants, en protégeant les droits des mineurs non accompagnés (MNA) à l'échelle européenne, ou encore en développant une offre d'accueil, pour les jeunes enfants, accessible à toutes et tous et favorisant l'égalité conciliation de la vie professionnelle et personnelle quel que soit le sexe.

Contact presse : Valérie Mercadal - Tél. 01 53 36 35 06 – vmercadal@uniopss.asso.fr

A propos de l'Uniopss

Créée en 1947, l'Uniopss (Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux) rassemble les acteurs associatifs des secteurs sanitaire, social et médico-social. Elle porte ainsi auprès des pouvoirs publics la voix collective de l'ensemble de ces associations, engagées auprès des personnes vulnérables, pour développer les solidarités.

Présente sur tout le territoire au travers d'un réseau d'unions régionales et d'une centaine de fédérations et d'associations nationales, l'Uniopss regroupe 25 000 établissements, 750 000 salariés et un million de bénévoles. Son expertise, sa connaissance du terrain, ainsi que sa capacité d'analyse transversale des différents champs de l'action sanitaire et sociale (handicap, personnes âgées, santé, enfance, famille, lutte contre l'exclusion...), font de l'Uniopss un observateur privilégié des besoins sociaux et un acteur majeur de l'économie sociale et solidaire.